

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93 du 21 janvier 1953 :

n° 93

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
21 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Poitevineau (Marie-Thérèse), dame-employée auxiliaire 2e catégorie, en service au Cercle de Djibouti, est admise à bénéficier de l'augmentation de salaire prévue par l'article 9 de l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945, pour compter du 1er janvier 1953.